

COMPTE RENDU

Conseil de développement – Pays de Cornouaille

Assemblée Plénière du 5 juin 2012

Participants :

Albert BILLON, Gwenaël de BERGEVIN, Pierre-Yves DURAND, Roselyne GUEGUEN, Erwan LE BRIS DU REST, Françoise MALLEJAC, Patrig MORVEZEN, Alain POMES, Eric VIGHETTI, Bernard LE NOACH, Pierre BELLEC, Jean-René BERNARD, Yannick LE MOIGNE, Isabelle LETTY, Claude ROSSIGNOL, Gérard CALVAR, Anne GOUEROU, Gilles STEPHANT, Frédéric HERVE, Bernard LE BRUN, Betty ROBERT.

Invités :

Jean-Claude LESSARD, Conseiller Régional, élu référent Cornouaille
Ronan MARCEL, Directeur de Quimper Cornouaille Développement

Excusés :

René CORNEC, Guy RIOU, Maryvonne GUIAVARCH, Soizic LE GALL-PALMER, Fernand DREVILLON, Loïc CORMIER.

JC Lessard débute sa présentation en faisant une synthèse de la rencontre qui s'est déroulée à Rennes entre le Conseil Régional Bretagne, le CESER et les Conseils de développement bretons (cf compte-rendu transmis).

Les CD sont considérés comme des CESER locaux. S'il n'existe pas de CD alors il n'y a plus de pays ni de contractualisation.

Les CD peuvent s'autosaisir sur les thématiques de leur choix mais aussi être mandaté par les pays. Les CD sont confrontés à des problèmes de reconnaissance et de légitimité. En termes de représentativité, il existe des déséquilibres forts entre jeunes et retraités.

Les modes de fonctionnement sont aussi très différents d'un pays à un autre. Tous les pays ne mettent pas des moyens humains à disposition de leur CD. La dotation spécifique allouée aux CD n'a été jusqu'à présent que très partiellement utilisée (55%). Le CESER rappelle qu'il peut aussi apporter une aide logistique aux CD.

Dans le cadre de la future contractualisation, les CD seront associés très en amont puisqu'ils ont une connaissance fine des territoires. JC Lessard rappelle qu'il serait intéressant que le CD du Pays de Cornouaille rejoigne l'association des CD bretons.

Tous les CD bretons souhaitent être plus largement associés à la future contractualisation.

Le Conseil Régional va mener une réflexion « Bretagne horizon 2030 » où beaucoup d'évolutions possibles et probables seront abordées.

JC Lessard propose une liste de thématiques sur lesquelles le CD pourrait se positionner : santé et logement, services à la personne, le maillage économique du territoire, la mutualisation des infrastructures, l'enseignement (répartition des lycées).

JC. Lessard fait ensuite un bilan de la consommation des enveloppes contrat Région Pays de Cornouaille (cf présentation power-point jointe).

A la suite de ces présentations, le CD s'interroge sur l'existence territoriale des pays. JC Lessard rappelle que pour constituer un pays-loi Voynet, il fallait un territoire, une charte et un CD, ce qui est le cas pour la Cornouaille. Le CD doit maintenant prendre une plus large place et adhérer à l'association des CD bretons.

G. Calvar a souhaité avoir des précisions sur le calendrier de la contractualisation :

- Novembre 2012 : validation des principes de la future contractualisation en commission permanente du Conseil Régional Bretagne.
- Janvier 2013 : début des négociations entre les pays et la Région.

Une étude prospective est en cours sur la Cornouaille pour préparer cette future contractualisation. Le CD sera associé à cette démarche à travers des ateliers qui alimenteront le diagnostic territorial.

JC Lessard rappelle que l'intervention de la Région ne se limite pas à la politique des pays : enveloppes pays de Cornouaille 27M€ - aide régionale globale sur la Cornouaille 237 M€. La gestion du contrat Région Pays se fait en fonction de critères cohérents pour le territoire, il ne s'agit pas d'une enveloppe distribuée par EPCI au prorata du nombre d'habitants.

A Billon propose qu'une étude prospective sur la jeunesse à l'horizon 2030 soit menée en Cornouaille (à l'image de ce qui avait été menée par la Mission locale à l'occasion de ses 10 ans d'existence).

Pendant le dépouillement des votes, R. Marcel présente le programme partenarial de l'agence.

Elections des membres du bureau

Chaque collège doit élire 2 représentants qui siègeront au Bureau du CD.

Collège 1 : entreprises et structures œuvrant dans le domaine économique

Nombre de votants : 6 Bulletins nuls : 0		
Candidats	Nombre de voix obtenues	Résultats
Gilles STEPHANT	6	élu
Eric VIGHETTI	6	élu

Collège 2 : organisations syndicales

Nombre de votants : 4 Bulletins nuls : 0		
Candidats	Nombre de voix obtenues	Résultats
Isabelle LETTY	4	élue
Patrig MORVEZEN	4	élu

Collège 3 : vie collective et associative

Nombre de votants : 6 Bulletins nuls : 0		
Candidats	Nombre de voix obtenues	Résultats
Gérard CALVAR	3	
Roselyne GUEGUEN	5	élue
Alain POMES	4	élu

Collège 4 : personnalités qualifiées

Nombre de votants : 8 Bulletins nuls : 0			
Candidats	Nombre de voix obtenues	Résultats 1 ^{er} tour	Résultats 2 ^{ème} tour
Gwénaél DE BERGEVIN	5	élu	
Claude ROSSIGNOL	4		
Maryvonne GUIAVARC'H	3		
Albert BILLON	4		élu